

FLIGHT NEWS RECORDER #56

Flight News Recorder, l'essentiel de l'actu de l'industrie aéronautique en 10 minutes.

Cliquez sur un article pour voir le document en meilleure qualité.

COMPAGNIES AÉRIENNES

Les compagnies aériennes low cost remplissent de nouveau leurs avions, mais le climat social se dégrade

Les compagnies aériennes low cost remplissent de nouveau leurs avions, mais les menaces de conflit surgissent face à une remise en cause des salaires et des conditions de travail dégradées. Des mouvements de grève ont ainsi affecté l'activité de Volotea, d'EasyJet et de Ryanair. Au sein de l'entreprise irlandaise, tout a commencé le 13 mars, quand la direction a voulu licencier deux hôtesses qui avaient consommé une canette de soda et un paquet de chips. Un préjudice de... 4,30 euros

[PLUS DE DÉTAILS ICI → HTTPS://BIT.LY/3N4MJMH](https://bit.ly/3N4MJMH)



L'analyse de l'APNA:

“ les compagnies aériennes hésitent à répercuter les augmentations du prix du carburant et des charges (Taxe, redevances) sur leurs tarifs afin de ne pas casser la dynamique de la reprise, alors qu'elles repartent avec une structure financière très dégradée. Visiblement, les salariés sont leur seule variable d'ajustement. ”



L'analyse de l'APNA:

“ l'action IAG a chuté de 8% vendredi après avoir admis qu'il n'avait pas assez de personnel pour faire face à la hausse de ses capacités. Visiblement, British Airways a moins bien anticipé qu'AF-KLM la reprise du trafic aérien après avoir licencié en masse pendant la crise. ”

COMPAGNIES AÉRIENNES

IAG s'attend à un retour aux bénéfices au 2ème trimestre

Le groupe IAG (British Airways, Iberia et Vueling) s'attend à un résultat d'exploitation positif à partir du deuxième trimestre, et qu'il le reste pour toute l'année. La compagnie estime que la capacité de passagers pour le deuxième trimestre devrait être à 80% des niveaux de 2019, passant à 85% au troisième trimestre. Au quatrième trimestre, la société s'attend à ce que la capacité soit à 90 % de 2019

[LIEN DE L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/3FT2IRA](https://bit.ly/3FT2IRA)

COMPAGNIES AÉRIENNES

Air France dans les starting-blocks pour une nouvelle recapitalisation

Le groupe Air France-KLM souhaite lever 4 milliards d'euros par émission d'actions et d'obligations pour restaurer son bilan, réduire son endettement et satisfaire aux conditions posées par la Commission européenne. La trésorerie de 10 milliards d'euros à la fin 2021 permet d'attendre alors que la vague Omicron avait entraîné un report sine die de l'opération fin 2021. Depuis, la flambée du prix du carburant, a accentué encore l'incertitude sur la date d'opportunité de cette levée de fonds.

[LIEN DE L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/3SPRIBB](https://bit.ly/3SPRIBB)



L'analyse de l'APNA:

“ Le groupe Air France-KLM présente de meilleurs résultats que ses concurrents British Airways et Lufthansa en sortie de crise, grâce à une meilleure anticipation de la reprise et à un réseau plus diversifié. L'augmentation de capital est incontournable pour restaurer des fonds propres positifs, mais aussi pour participer à la consolidation du transport aérien européen (ITA ex Alitalia, Air Europa) ”

AEROPORTS

A Amsterdam, l'aéroport de Schiphol incapable de faire face à l'afflux de voyageurs

Amsterdam, l'aéroport modèle européen, a demandé aux compagnies aériennes d'annuler une partie de leurs vols, par manque de bagagistes et d'agents de sécurité aux PIF. AF-KLM a dû y annuler 70 vols le week-end du 1er mai. Les compagnies aériennes demandent au gestionnaire de Schiphol des indemnités alors que ses redevances aéroportuaires sont annoncées en hausse de 37% sur 3 prochaines années.

[PLUS DE DÉTAILS ICI → HTTPS://BIT.LY/3SLECYT](https://bit.ly/3SLECYT)



L'analyse de l'APNA:

“ Le ministre des transports américain avait déclaré : « Les aéroports américains appartiennent à l'État, car on ne privatise pas des monopoles ». Les compagnies aériennes européennes sont dépendantes de gestionnaires d'aéroports monopolistiques qui n'ont pas anticipé la reprise afin de préserver leur rentabilité. L'été promet d'être chaotique alors que les procédures d'habilitation des agents aéroportuaires durent 4 mois. ”



L'analyse de l'APNA:

“ Les règlements européens obligent les compagnies à indemniser leurs passagers en cas de retards ou d'annulation de leurs vols qui ne seraient pas dus à la force majeure. La jurisprudence européenne n'interprète pas les grèves comme constitutives de « force majeure ». L'Etat irlandais est connu pour son soutien sans faille à Ryanair, quel que soit son non-respect du droit. ”

COMPAGNIES AÉRIENNES

La Belgique demande à l'Irlande de faire pression sur Ryanair

Plus de 280 vols opérés par des équipages belges de Ryanair au départ des aéroports de Charleroi et de Bruxelles avaient été annulés pendant les trois jours de grève PNC. La secrétaire d'État belge à la Protection des consommateurs veut demander à l'Irlande de forcer la compagnie aérienne low cost Ryanair à indemniser les passagers affectés par la grève d'avril.

[LIEN VERS L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/389BIWN](https://bit.ly/389BIWN)